



## PIONNIERE DANS LA SURVEILLANCE VIDEO DES COMMUNES DE LA REGION.

**En Août 2006, la société 2AD réalise la vidéosurveillance de la ville de Courseulles-sur-Mer.**

**Elle met en place un nouveau concept de transmission de la vidéosurveillance permettant d'éviter des travaux de génie civil lourds.**

**Toujours en avance sur les technologies, elle inaugure un système de transmissions sans fils "LE WI-MAX" permettant la transmission de la vidéo surveillance mais aussi les commandes de mouvements de caméra de façon exceptionnelle tant en qualité qu'en sécurité de transmission des données.**

### EXTRAIT DE L'HEBDOMADAIRE LIBERTE DU 14/02/2008

#### VIDEOSURVEILLANCE : les maires hésitent



Alors que le ministère de l'Intérieur encourage les communes à s'équiper de caméras, l'image du Big Brother qui épie nos moindre faits et gestes freine toujours les élus de la région caennaise. Seule Courseulles-sur-Mer s'est lancée dans l'aventure de la vidéosurveillance. Etat des lieux.

" L'alarme anti-intrusion dans les bâtiments publics n'est pas toujours efficace. Nous réfléchissons actuellement à l'implantation de deux caméras, dans le centre ville. J'ai contacté un artisan, pour un devis ", avoue le maire d'une petite commune située au nord de Caen. Mais pas question de citer son village, à trois semaines des municipales. Mieux vaut éviter la polémique. Le sujet est sensible. Le spectre du " tout sécuritaire " rôde alors que l'évolution de la délinquance est plutôt favorable dans le département. Elle a encore baissé de plus de 8 %, en janvier.

" Période de réserve électorale oblige ", c'est également silence radio, chez le préfet. Même si son message, délivré il y a une quinzaine de jours, lors de la présentation des résultats de la délinquance, de l'année passée, était clair : " **j'encourage fortement les élus à développer ce genre de système.**"



Pour l'heure, cependant, selon nos informations : pas de réponse des intéressés. La récente intervention de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, qui souhaite voir tripler le nombre de caméras de vidéosurveillance en France d'ici deux ans n'a pas fait mouche non plus. Force est de constater que la région caennaise est à la traîne et ne fera pas grimper les chiffres, malgré une aide financière promise par l'Etat grâce au fond interministériel de prévention de la délinquance.

#### L'effet est dissuasif :

Aujourd'hui, dans le secteur, la pionnière dans le domaine, c'est Courseulles-sur-Mer. Petite station balnéaire de 4.500 habitants l'hiver, 40.000 l'été. Depuis septembre 2006, cinq caméras ouvrent l'œil dans le village.

L'équipe de Jean-Louis de Mourgues, le maire UMP a osé l'investissement de 50.000 euros. " Un outil supplémentaire complétant le dispositif de sécurité, pour mettre fin à l'incivisme " commente son premier adjoint, Rémy Simon.



Des " yeux " perchés sur des mats observent désormais l'entrée du parc promenade de l'Edit, une portion de digue près du poste de secours et des parkings, devant la discothèque, le bowling, et la Maison de la Mer.

Les objectifs, qui ne balaient que les espaces publics, sont reliés à un central. Le maire, le directeur générale des services, le policier municipal de la commune et les gendarmes peuvent y visionner les images conservées durant 30 jours.

***Après un an et demi de surveillance, le bilan est " positif , selon Rémy Simon, l'effet est dissuasif "***

A une dizaine de kilomètres, en longeant la côte, l'expérience donne d'ailleurs des idées. Le maire socialiste d'Hermanville-sur-Mer, Jacques Lelandais, vient d'émettre l'idée, lors du dernier conseil municipal. " Une étude a été lancée, après de nombreux actes délictueux perpétrés par des adolescents en mal d'occupations. Une réunion publique est envisagée pour présenter le projet " explique-t-il. Une ou deux caméras pourraient être implantées dans la cité d'à peine 3 000 âmes " pour faire baisser les détériorations du mobilier urbain ".

Des propriétaires qui souhaitent dissuader les voleurs, surveiller des stocks ou des locaux, et " surtout être prévenus en temps réel en cas de problème. C'est la caméra IP qui permet de visualiser ce qui se passe, à distance, à partir d'un ordinateur. Une technologie qui fait fureur ". Et qui coûte moins cher que l'embaucher des agents de surveillance. On n'arrête pas le progrès.....

